

Nous avons dans la région de l'Atlantique des possibilités d'amélioration et de progrès économique, bien que nous ne puissions, semble-t-il, devenir une grande région industrielle. Nous avons déjà perdu nos industries au profit de Montréal, même avant que Montréal ne devienne région désignée, mais nous avons un énorme potentiel touristique; nous n'avons pas besoin de le dire; d'autres l'ont déjà fait. Qu'est-ce que l'aménagement d'un autre parc national apporterait à l'Île-du-Prince-Édouard? Je dis ces choses sachant que le ministre de l'Expansion économique régionale dirige la discussion sur le bill à l'étude. Mais j'ai toujours pensé qu'il ne devrait pas être le seul oracle dans le domaine des disparités régionales. Le gouvernement, dans l'ensemble, doit savoir qu'il faut reconnaître les disparités qui existent entre les régions. A quoi sert au ministre de travailler à les faire disparaître si, sous d'autres aspects, le gouvernement n'en tient pas compte? Pourtant, il y a bien des moyens pratiques d'améliorer la situation. Ce dont le Canada atlantique a besoin, c'est qu'on reconnaisse que la mer n'est pas un désavantage, mais un atout. Il existe des richesses sur la mer, dans la mer et sous la mer, et nous devrions chérir et développer notre caractère maritime. J'ai hâte de voir le jour où ma province et celle du député de Saint-Jean-Est ne seront plus qu'une seule province.

M. McGrath: Bravo.

M. Macquarrie: Je vois comment les deux provinces en bénéficieraient, comme le Canada d'ailleurs. Pourquoi n'aurions-nous pas un programme accéléré de subventions aux navires et à leur construction, pour pouvoir l'atteindre plus facilement, plus efficacement, et lui fournir les produits extraordinaires de notre excellent sol—dont on dit qu'à l'origine il faisait partie de son sol de surface qu'un mouvement géologique lui a arraché, il y a très longtemps, pour venir le mêler au nôtre.

M. McGrath: Bravo!

M. Macquarrie: Nous avons donc maintenant un sol doublement fécond.

M. McGrath: Vous avez hérité du nôtre.

M. Macquarrie: Je veux ici apporter une précision. En fait, le taux de natalité de l'autre province est plus élevé que le nôtre.

Je dois reconnaître que le discours rationnel et sensible du premier ministre m'a impressionné. Quant aux possibilités commerciales, combien en coûterait-il pour mettre sur pied une flotte convenable de navires qui assureraient le service entre les provinces de l'Atlantique et les pays antillais du Commonwealth? Ne serait-ce pas une dépense pratique et raisonnable? Si ces choses pouvaient se réaliser pour la région de l'Atlantique, soutenues par l'énergie de notre population qui est d'autant plus grande à cause des nombreuses années d'oubli, nous ne nous inquiéterions pas alors que Montréal devienne une région désignée. Nous aussi aimons Montréal. Elle nous appartient. Tout le pays nous appartient. Mais avec toute l'ardeur dont on est capable à 9 heures du soir, je supplie le ministre d'adopter un programme original. Le ministre a fait une foule d'erreurs, comme il l'a lui-même admis

[M. Macquarrie.]

dans son propre testament ou communiqué qu'il a fait paraître récemment. Même s'il n'a pas toujours eu tort, je sais qu'il fera d'autres erreurs. Toutefois, j'espère qu'il prendra conseil sur place et que ses conseillers, bureaucrates et technocrates, ne lui mettront pas des bâtons dans les roues, et ne freineront ni n'isolent son activité. J'espère aussi qu'il adoptera la vaste perspective qui lui a valu une excellente réputation depuis des années, qu'il examinera la situation des provinces atlantiques et dira qu'il faut faire quelque chose pour les gens de cette région, afin de les aider à progresser.

• (9.00 p.m.)

Un des prédécesseurs du ministre au cabinet, l'honorable Walter Gordon, devait déplacer la population des provinces Maritimes, mais depuis lors il la transporte à Montréal et à Toronto. Je voudrais voir la population des provinces Maritimes progresser, mais non déplacée. Je voudrais que le gouvernement fédéral assume ses responsabilités. Nous nous sommes joints à la confédération, parce que nous nous sentions acceptés. Même l'entrée de la minuscule Île du Prince-Édouard était recherchée. Des marchés ont été conclus. Nous avons perdu certaines choses en entrant dans la confédération, mais nous y avons aussi beaucoup gagné. Si la confédération a un sens, c'est un partage non seulement des avantages, mais aussi des inconvénients. Le système fédéral ne fonctionne, dans la mesure où il est efficace, qu'à la seule fin de lever et d'aplanir certains inconvénients que la structure fédérale impose aux régions.

A titre de représentant d'une région victime depuis plus longtemps que toute autre, de ces inconvénients, je demande autre chose que cette mesure. Naturellement, nous allons l'accepter sous toutes réserves. Nous sommes au courant des problèmes spéciaux qui se sont posés, et nous savons qu'il faut faire quelque chose dans d'autres régions du Canada. Nous comprenons que nous, des Maritimes, n'avons rien à gagner d'un chômage qui sévirait dans tout le pays. Dieu sait que nous voulons combattre un chômage pareil! Mais que le ministre ne se fie pas à ce bill pour s'imaginer que même la moitié du travail est accompli.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je veux dire quelques mots ce soir sur le bill C-205 qui apporte quelques modifications à la loi sur les subventions au développement régional. Les changements à effectuer sont bien accueillis, j'en suis sûr, par la majorité des députés, et certains d'entre eux visent, précisément, je crois, les problèmes du Québec. Ce sont sans doute les événements des dernières semaines qui les ont inspirés et à cet égard nous nous en réjouissons.

Avant d'aborder certains articles précis du nouveau bill, je voudrais faire un tour d'horizon en me penchant sur les problèmes d'inégalités et de disparités régionales au Canada. Ils ne datent pas d'hier, mais le drame, c'est que depuis les années 20 où l'on a pour la première fois établi des statistiques dans ce domaine, l'écart entre les régions riches et les régions pauvres ne s'est pas rétréci. Il y a bien des preuves de cet écart et la plus évidente, c'est le revenu des habitants des régions pauvres.

Je remarque, par exemple, que de 1962 à 1964, dans l'Ontario, le revenu moyen par habitant était le double